OFFRE D'EMPLOI

DIVISION ENVIRONNEMENT

Service du développement et de l'aménagement du territoire

(2) Postes étudiants / étudiantes – Patrouille verte

Saison estivale 2016

Nature et caractéristiques de la fonction

Sous la responsabilité du coordonnateur en environnement, le patrouilleur étudiant réalise des interventions environnementales auprès de citoyens résidentiels et corporatifs. Il circule à vélo et en auto afin de rencontrer les citoyens dans leur milieu. Il sensibilise, informe, conseille et éduque le public en matière de protection de l'environnement en organisant, réalisant et participant à différentes activités de la division. Il peut être appelé à effectuer des inspections afin de vérifier la conformité aux divers règlements et lois entourant l'environnement et peut émettre des avis ou des constats d'infraction. Il participe à des études et des travaux de nature technique dans le cadre de dossiers environnementaux. Il réalise des recherches, compile des données, accomplit diverses tâches administratives. Il collabore avec les employés de la division environnement.

Exigences

- Être étudiant;
- DEC dans une discipline reliée à l'environnement ou un minimum de 30 crédits universitaires dans une discipline reliée à l'environnement (en cours);
- Expérience en animation ou en vulgarisation scientifique (atout);
- Connaissance du territoire de la ville (atout);
- Sens développé du service à la clientèle;
- Habileté à travailler en équipe;
- Habileté à communiquer;
- Excellent jugement, discrétion et diplomatie;
- Permis de conduire valide / classe 5;
- Bilinguisme (atout);
- Disponible à revenir témoigner à la cour municipale après la période d'emploi.

Horaire de travail et avantages sociaux

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5h) par semaine pour une durée de 16 semaines. Les heures normales de travail sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour l'horaire d'été, les heures sont de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 12 h le vendredi.

Le patrouilleur étudiant peut être appelé à travailler selon un horaire variable (jour, soir et fin de semaine), et ce, selon les modalités indiquées à la convention collective en vigueur.

Le salaire et les avantages sociaux respectent les termes et conditions de la convention collective de travail en vigueur. Le taux horaire au premier échelon se situe actuellement à **19,20 $.**

Date d'entrée en fonction

Mai 2016

Période d'affichage

Du 13 au 26 février 2016

Inscription

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire « offre de service » en ligne au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca sous l'onglet « Emplois » en indiquant le titre du poste convoité et **en joignant une lettre de présentation et leur *curriculum vitae* avant 16 h 30 le 26 février 2016**, ou à nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
Ville de Vaudreuil-Dorion
190, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2L3

Équité en emploi

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à nous mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.